

# PROGRAMME DE FORMATION AIDES AUX TRAVAUX DE RENOVATION

## OBJECTIF GÉNÉRAL

**A l'issue de la formation, le participant doit être capable :**

- De maîtriser les aides 2020 mises en place par le gouvernement dont peut bénéficier un particulier pour ces travaux de rénovation énergétique (Chauffage, isolation, menuiseries, ventilation, ENR, ...)
- De connaître les différentes modalités d'obtention de ces aides :
  - o Pour quels plafonds de ressources ?
  - o Qui peut en profiter (propriétaire, locataire, SCI,...) ?
  - o Comment l'obtenir ?
  - o Quels travaux ?
  - o Quelles sont les exigences sur les matériaux ?
  - o .....
- De rédiger correctement ses devis et factures pour l'octroi des aides

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

**1 personne**

## PUBLIC ET PRE REQUIS

Public : Artisans, Collaborateurs ou salariés d'entreprise souhaitant connaître les aides afin de :

- o Monter les dossiers
- o Communiquer auprès de son client les aides qu'il peut obtenir
- o Enrichir ses connaissances.

Pré requis : savoir lire, écrire et utiliser un ordinateur.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques, études de cas. Supports de formation remis aux stagiaires, Vidéo Projecteur. Test.

## ORGANISATION

La formation se déroulera sur le site de la CAPEB.

Nous aurons une journée de formation où nous alternerons des démonstrations et des mises en situation.

La formation sera basée sur le principe de « la formation action » et sera toujours en adéquation avec la demande du personnel et de l'entreprise.

## DURÉE

Un jour de formation soit 8 heures

# CONTENU DE FORMATION

---

- 1- **Le marché de la rénovation énergétique :**
  - Le marché de la rénovation énergétique.
  - La réglementation thermique des bâtiments l'existant.
  - Le cas de l'obligation de travaux d'isolation thermique.
  
- 2- **Rappel des critères d'éligibilités (U, R, ETAS, EES, Uw, Sw,...)**
  
- 3- **Présentation des aides mises en place par le gouvernement :**
  - MaPrimeRénov'
  - Le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)
  - L'éco-prêt à taux zéro
  - La TVA à taux réduit
  - Le programme « Habiter Mieux » de l'Anah
  - Les aides des fournisseurs d'énergie
  - Les aides « Coup de Pouce »
  - Le chèque énergie
  - L'exonération de la taxe foncière
  - Les aides des collectivités locales
  - L'aide de votre caisse de retraite
  - Le dispositif Denormandie
  - Les aides d'Action Logement
  - Des prêts pour améliorer l'habitat
  - Le cumul des dispositifs en un coup d'oeil
  
- 4- **Analyse des modalités d'obtention des aides :**
  - Plafonds de ressources
  - Personne concernée (Propriétaire, locataire, SCI, société,...)
  - Pour quel logement ?
  - Pour quels travaux ?
  - Quel critère de performance pour chaque domaine (isolation, chauffage, menuiserie, ....) ?
  - Quel montant d'aide ?
  - Les cumuls possibles
  
- 5- **Mentions à faire figurer sur devis et factures pour l'obtention de ces aides**
  
- 6- **Mise en situation TEST :**
  - Mise en situation individuelle
  - Correction collective.
  
- 7- **Fin de formation :**
  - Tour de table
  - Évaluation de formation.